

Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenir le livre d'achat et le livre de recettes</li> <li>▪ Emettre les devis et factures conformes</li> <li>▪ Gérer la trésorerie de la micro entreprise</li> <li>▪ Réaliser le tableau de bord de suivi de l'activité</li> <li>▪ Etablir le chiffre d'affaires et le résultat prévisionnel, anticiper les seuils de CA au regard de la nature de l'activité</li> <li>▪ Déterminer les investissements possibles au regard de l'activité et de la forme juridique de la micro et arbitrer</li> <li>▪ Evaluer la rentabilité de l'entreprise</li> <li>▪ Procéder aux télédéclarations sociales et fiscales obligatoires</li> <li>▪ Créer administrativement l'entreprise par voie dématérialisée</li> </ul>	<p><b>1-QCM (15 questions)</b></p> <p>Les compétences acquises sont évaluées par un questionnaire à choix multiples (QCM) couvrant l'intégralité des compétences visées. Chaque QCM est composé de 15 questions, avec chacune 3 possibilités de réponse. Chaque question peut avoir jusqu'à 2 réponses exactes. Le point est attribué si toutes les bonnes réponses sont cochées (pas de demi-point ou de tiers de point).</p> <p><b>2- Etude de cas écrite</b></p> <p>A partir d'un cas pratique comprenant des données chiffrées d'une entreprise en création, le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscale, viabilité etc ) Les compétences sont acquises quand le candidat obtient une note supérieure ou égale à 10/20.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compatibilité de la forme micro au regard du projet</li> <li>- Les critères de faisabilité du projet sont identifiés</li> <li>- la nature et le montant des investissements de départ sont cohérents</li> <li>- la viabilité/non-viabilité de l'entreprise est établie objectivement</li> <li>- les décalages de trésorerie sont anticipés</li> <li>- le calendrier et les pièces justificatives des déclarations par téléprocédure sont maîtrisés</li> <li>- conformité des devis et factures émis</li>   <li>- justesse des calculs</li> <li>- pertinence de l'analyse</li> <li>- cohérence des arbitrages</li> </ul>